



Réponse à l'hebdomadaire « Le Point » daté du 19 juin 2014

La charte d'éthique professionnelle des journalistes stipule clairement que tout journaliste digne de ce nom doit tenir l'accusation sans preuve, l'intention de nuire, l'altération des documents, la déformation des faits, le détournement d'images, le mensonge, la manipulation, la censure et l'autocensure, la non vérification des faits, pour les plus graves dérives professionnelles.

Mais Monsieur Patrick BONAZZA et Madame Béatrice PARRINO de l'hebdomadaire du « Point » n'en ont cure.

En ces temps de grève à la SNCF, ils ont comme la plupart des médias français, pris le seul train qui roulait, celui du dénigrement des salariés à statut qui seraient, selon eux, responsables de tous les maux de notre pays. Ces salariés seraient grassement payés à ne rien faire et prendraient la population en otage à tout bout de champ.

Ces deux pseudo-journalistes n'en sont pas, ils appartiennent à la catégorie des communicants, ces fameux chiens de garde de la pensée unique comme on en entend bien trop souvent à la télévision, à la radio et dans les journaux.

Une simple petite enquête leur aurait fait constater qu'il y a bien « des salaires inférieurs aux 2500 € net dans les dépôts de grossistes de presse ». Et quand bien même, se sont-ils posés la question de savoir si ce salaire serait immérité ? À la CGT, nous ne le pensons pas.

Alors que la distribution de la presse s'effectue de nuit même le dimanche et les jours fériés, les salariés gagnent péniblement 1500 € net. Même à la SAD, après 10 ans d'ancienneté, les 2000 € net sur 12 mois sont à peine atteints.

Ce n'est pas la CGT du Livre qui ruine la presse. C'est cette façon d'exercer le journalisme qui discrédite la profession et qui instaure un climat de méfiance de la part du lecteur, et donc de l'acheteur.

Monsieur Patrick BONAZZA et Madame Béatrice PARRINO auraient pu dénoncer le comportement irresponsable de certains éditeurs comme celui du « Point » qui a quitté en 2012 la messagerie Presstalis en proie à des difficultés économiques, déstabilisant ainsi financièrement encore un peu plus l'entreprise. Mais ce journalisme là, ils n'en font pas.

Que répondre à tant d'inepties ? Qu'afin de ne pas discréditer cet hebdomadaire politique, nous proposons d'augmenter les barèmes de distribution de celui-ci pour que la réalité colle enfin à la fiction de cet article et que plus aucun salarié des dépôts de presse ne soit rémunéré en deçà de 2500 € nets sur 14 mois. Chiche !

Paris, le 23 juin 2014